

**15. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MAROUA III à MAROUA, à partir des 07 heures à 15 heures. Tél : 693580883/697722857/676903636.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA, le 02 AOÛT 2023

Le Maire de la commune de MAROUA III  
(Autorité Contractante)

**Ampliations**

- DDMAP/DIA (pour information)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Présidente CIPM
- Affichage (pour information)
- SIGAMP/pour archives
- CRTV (pour publication)



*Hamidou Sado*

## 12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et situations diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 13. Évaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de caution de soumission.

#### 13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieures à vingt-cinq millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment et routes ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur Quarante-cinq (45).

#### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre (03 critères)
- Le chiffre d'affaires (03 critères)
- L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Les références de l'Entreprise (06 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (03 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (15 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (12 critères)

## 14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de MAROUA III, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de MAROUA III au plus tard le **01 SEPT 2023** à 13 heures, et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°014/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2023 DU **01 AOUT 2023** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX ET DALOT (1.2X1X17ML) SUR LA ROUTE CARREFOUR DERIÈRE LYCEE CLASSIQUE-CARREFOUR ENIEG (168ML) DANS LA COMMUNE DE MAROUA III (PHASE II), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.

**FINANCEMENT : RESSOURCE FOND PROPRE (EXERCICE 2023),**

### **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Trois cent soixante mille (360 000) de francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **01 SEPT 2023** à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de MAROUA III, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à Vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
-----  
DEPARTEMENT DU DIAMARE  
-----  
COMMUNE DE MAROUA III  
-----  
COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
FAR NORTH REGION  
-----  
DIAMARE DIVISION  
-----  
MAROUA III COUNCIL  
-----  
INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°014/AONO/C-MRA III/CIPM-TR/2023 DU ~~10 2 AOÛT 2023~~ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DES CANIVEAUX ET DALOT (1,2X1X17ML) SUR LA ROUTE CARREFOUR DERRIERE LYCEE CLASSIQUE-CARREFOUR  
ENIEG (168ML) PHASE II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : RESSOURCE FOND PROPRE (EXERCICE 2023),

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la Construction des caniveaux SUR L'AXE ROUTE CARREFOUR DERRIERE LYCEE CLASSIQUE-CARREFOUR ENIEG (168ML) PHASE II, dans la Commune de MAROUA III, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence, pour le compte de la Commune de MAROUA III, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

#### 2. Consistance des travaux

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier ;
- Assainissement-Drainage ;
- Les ouvrages de traversé ;
- Intervention sur les réseaux.

#### 3 Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de refaire celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### 4 Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Ressources Fond Propres, EXERCICE 2023, pour un coût estimatif total de Dix-huit Millions (18 000 000) de Francs CFA (TTC).

#### 5 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la commune de MAROUA III, à partir de 07 heures à 15 heures. Tel : 693580883/697722857/677108467

#### 6 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de MAROUA III au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipal de la commune d'une somme non remboursable Trente Mille (30 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

#### 7. Présentation des offres :